

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29451**

Intitulé

Entrepreneur - Dirigeant d'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
INCUBALLIANCE	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la Entrepreneur (euse) - Dirigeant(e) d'entreprise met en œuvre une double compétence au profit de son entreprise : des compétences technologiques et des compétences managériales (stratégie, finances, marketing, management des hommes...). Il permet le passage de l'invention à l'innovation, laquelle trouvera grâce à lui un marché.

Il/elle dirige une start-up technologiquement innovante soit en tant que salarié embauché comme directeur, soit comme créateur fondateur de l'entreprise ou comme repreneur.

Au démarrage, il/elle monte intégralement le projet technologiquement innovant et dérisque l'intégralité de celui-ci. Il/elle expérimente ses hypothèses afin de les valider et s'inscrit dans une démarche de création de valeur. Il/elle trouve des accords technologiques avec des laboratoires pour renforcer le caractère innovant du produit et intensifier les barrières à l'entrée pour les concurrents. L'élaboration d'une stratégie et d'un business model ainsi que d'un business plan et d'une planification opérationnelle constitue ses missions majeures.

Une fois l'entreprise créée, le/la dirigeant(e) d'entreprise technologiquement innovante peut concentrer son activité soit sur la direction générale, soit sur les aspects techniques (R&D, production), soit une des fonctions centrales (marketing, commercialisation, finance, supply chain).

Activités visées par le certificat :

Activité 1 : Le management de projets technologiquement innovants

- Analyser le marché et son environnement
- Elaborer une stratégie de R&D et d'industrialisation
- Elaborer un business model (modèle économique - création de valeur) et une stratégie
- Elaborer une stratégie marketing sur la base du business model
- Etudier la rentabilité des options d'investissement
- Analyser les risques
- Elaborer et présenter le Business Plan de son activité (plan d'affaires)
- Opérer des choix juridiques (statutaires, de protection intellectuelle et industrielle)
- Elaborer un plan stratégique en termes de ressources humaines
- Conduire un projet innovant

Activité 2 : La direction et le développement d'entreprise technologiquement innovante

- Piloter la recherche et le développement et l'industrialisation
- Piloter la stratégie financière
- Piloter une stratégie marketing et de commercialisation de produit innovant
- Piloter les ressources humaines et procéder au recrutement

Le (la) titulaire est capable de :

- Construire un projet innovant dans ses dimensions : étude de marché, R&D, protection industrielle, juridique, marketing, financière, RH et SI
- Maîtriser les méthodologies LEAN et CANVAS
- Maîtriser les outils de gestion et animation de projet
- Piloter les faisabilités techniques
- Piloter la performance commerciale et financière
- Manager les hommes et gérer les RH
- Communiquer avec des experts et négocier avec des professionnels
- Développer des compétences transversales et comportementales : leadership, créativité, abstraction, ...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Automobile, transport, informatique, électronique, énergie, environnement, sécurité-défense, industrie de la santé, chimie, biotechnologies, robotique, nanotechnologies...

- Créateur(trice) - dirigeant(e) de start-up
- Président(e) de start-up / entreprise innovante
- Directeur(trice) général(e) de start-up / entreprise innovante
- Créateur(trice) - dirigeant(e) d'entreprise innovante
- Manager de start-up

- Manager de business unit en milieu innovant
- Manager de projets technologiquement innovants
- Responsable Recherche et Développement
- Directeur(trice) technique de start-up / entreprise innovante
- Directeur(trice) scientifique de start-up / entreprise innovante
- Chef(fe) de projet Innovation - Responsable de l'innovation
- Directeur(trice) Marketing, RH ou DAF en entreprise technologiquement innovante

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

M1205 : Direction administrative et financière

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification est composée de 2 blocs de compétences (soit 37 sous-compétences) évaluée par :

- un dossier : projet technologiquement innovant en situation réelle + une soutenance orale
- un dossier : projet de création d'entreprise technologiquement innovante en situation réelle (ce deuxième dossier étant la continuité du premier)

La validation totale s'obtient par la validation des 2 blocs.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29451 - Management de projet technologiquement innovant	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire un projet innovant dans ses dimensions : étude marché, R&D, protection industrielle, juridique, marketing, financière, RH et SI - Maîtriser les méthodologies LEAN et CANVAS - Maîtriser les outils de gestion et animation de projet <p>Modalités d'évaluation</p> <p><i>pour la formation professionnelle continue, les candidats libres :</i> 1 soutenance orale (avec dossier écrit)</p> <p><i>Pour la VAE :</i> livret 2 + entretien avec le jury</p> <p><i>Validation du bloc toute voie si :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune compétence "non acquise" - Avoir moins de 10 compétences "partiellement acquises" - Obtenir plus de 9 compétences "parfaitement acquises" <p>En cas de succès le candidat se voit délivrer un certificat de compétences : "Management de projet technologiquement innovant".</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29451 - Direction et développement d'entreprise technologiquement innovante	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter les faisabilités techniques - Piloter la performance commerciale et financière - Manager les hommes et gérer les RH - Communiquer avec des experts et négocier avec des professionnels - Développer des compétences transversales et comportementales : leadership, créativité, abstraction, ... <p>Modalités d'évaluation</p> <p><i>pour la formation professionnelle continue, les candidats libres :</i> 1 soutenance orale (avec dossier écrit)</p> <p><i>Pour la VAE :</i> livret 2 + entretien avec le jury</p> <p><i>Validation du bloc toute voie si :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - N'obtenir aucune compétence "non acquise" - Avoir moins de 8 compétences "partiellement acquises" - Obtenir plus de 10 compétences "parfaitement acquises" <p>En cas de succès, le candidat se voit délivrer un certificat de compétences : "Direction et développement d'entreprise technologiquement innovante".</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>6 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 responsable de cellules de valorisation des laboratoires du cluster de Paris-Saclay = Le/la Président/e du jury - 1 directeur/trice d'entreprise industrielle (directeurs/trices généraux/les ou PDG) - 1 profil financier (investisseur, financier, directeur/trice administratif/ve et financier/e) - 1 formateur/trice en finance - 1 formateur/trice en gestion de production - Le/la directeur/trice d'IncubAlliance <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50%</p> <p>La répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : salariés 50% et employeurs 50%.</p>
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle	X	<p>6 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 responsable de cellules de valorisation des laboratoires du cluster de Paris-Saclay = Le/la Président/e du jury - 1 directeur/trice d'entreprise industrielle (directeurs/trices généraux/les ou PDG) - 1 profil financier (investisseur, financier, directeur/trice administratif/ve et financier/e) - 1 formateur/trice en finance - 1 formateur/trice en gestion de production - Le/la directeur/trice d'IncubAlliance <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50%</p> <p>La répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : salariés 50% et employeurs 50%.</p>
Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	<p>Composition du jury - 6 membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 responsable de cellules de valorisation des laboratoires du cluster de Paris-Saclay = Le/la Président/e du jury - 1 directeur/trice d'entreprise industrielle (directeurs/trices généraux/les ou PDG) - 1 profil financier (investisseur, financier, directeur/trice administratif/ve et financier/e) - 1 formateur/trice en finance - 1 formateur/trice en gestion de production - Le/la directeur/trice d'IncubAlliance <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50%</p> <p>La répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : salariés 50% et employeurs 50%</p>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Entrepreneur - Dirigeant d'entreprise" avec effet au 29 novembre 2013, jusqu'au 21 décembre 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

20 et 30 certifiés par an

Autres sources d'information :

[INCUBALLIANCE](#)

Lieu(x) de certification :

INCUBALLIANCE : Île-de-France - Essonne (91) []

INCUBALLIANCE

86 rue de Paris

91400 Orsay

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INCUBALLIANCE - 86 rue de Paris - 91400 Orsay

Historique de la certification :